Stat. légal. Du 16 nov. 1919

Le Libéralisme devant le Corps électoral

BRUXELLES
Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi
(Société typographique : Liége, Bouillon, Paris, 1755-1793)
49, rue du Poinçon.

1919

Le Libéralisme devant le corps électoral

Trois politiques

Après cinq longues années de souffrances, matérielles et morales, de sacrifices et aussi de douloureux recueillement, la nation est appelée aux urnes électorales.

Elle aura à se prononcer sur la politique de nos grands partis, dont les tendances peuvent se définir en quelques traits :

Le cléricalisme est un parti de secte.

Le socialisme est un parti de classe.

Le libéralisme est le parti de toutes les classes, respectueux de toutes les opinions philosophiques et religieuses.

Le Libéralisme, Parti national et Parti d'union.

Le libéralisme ira aux élections, uni, en rangs compacts, guidé avant tout par le bien de tous, comme un véritable parti national !

Il est vivant, agissant. Dans l'administration de nos grandes cités, au sein du *Comité National* qui a sauvé le pays de la famine, dans toutes les branches de l'activité humaine, il a donné des preuves de capacité, de décision, d'expérience des affaires.

Il est un parti d'ordre, de liberté, de justice, de tolérance, hostile aux solutions extrêmes [1].

Le Programme du Libéralisme.

Le parti libéral est résolu à consacrer tout son labeur, toute son énergie, tout ce qu'il a en lui de force intellectuelle et morale, à la solution des grands problèmes de la restauration nationale.

Il estime qu'aussi longtemps que ces problèmes ne seront pas résolus, les questions qui divisent les citoyens doivent passer au second plan.

Mais il ne lui suffit pas d'être animé de la ferme volonté d'agir, le libéralisme doit avoir un programme de gouvernement et d'action.

Ce programme a été nettement défini par le dernier Congrès libéral, dans ses lignes essentielles.

Tout d'abord nous avons un

---

[1] Lire le discours de M. le Ministre Hymans au Congrès libéral des 26 et 27 juillet 1919.

Programme économique et social.

L'idée maîtresse qui s'en dégage est que les grands intérêts sociaux sont solidaires.

Les intérêts des patrons et des ouvriers, des grands commerçants et des petits bourgeois, des fermiers et des ouvriers des campagnes méritent, au même titre, d'être l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics.

C'est à cette haute conception de la solidarité sociale que correspond la doctrine de M. Ernest Solvay, dont notre Congrès s'est inspiré pour établir notre programme social.

Comme les autres partis, nous avons notre idéal. Il ne consiste pas dans une transformation radicale et brutale de notre société.

Nous aspirons à une plus grande égalité du point de départ, grâce à la diffusion plus intensive des capacités, qui constituent encore en très grande partie un capital stagnant dont la productivité devrait être portée à son maximum.

Nous proclamons le droit à la vie !

Pour réaliser notre idéal, nous avons une méthode sociale.

Notre méthode.

Notre méthode consiste à chercher la conciliation des diverses classes sociales.

C'est pourquoi nous voudrions que le syndicat fût professionnel et non politique Mais là où existent des syndicats socialistes ou chrétiens, des syndicats libéraux doivent être organisés.

Nous revendiquons pour l'ouvrier la liberté d'entrer dans les syndicats de son choix ou de n'entrer dans aucun syndicat.

Nous entendons que cette liberté soit protégée.

Nous préconisons des œuvres de prévoyance sociale contre tous les risques (accidents du travail, maladies, chômage involontaire, invalidité) (1).

Nous voulons que les règles de l'hygiène soient observées dans tous les ateliers.

Nous n'étendons pas seulement notre sollicitude aux travailleurs manuels, mais aussi aux travailleurs intellectuels, aux employés, aux classes moyennes, qui tous ont connu tant de souffrances pendant cette épouvantable guerre.

Un groupe d'études sociales, créé au sein gauche libérale, compte approfondir toutes les questions qui se rattachent à ces problèmes et proposer au Parlement les mesures qui s'imposent.

Le libéralisme et les classes moyennes.

En ce qui concerne la classe moyenne, des propositions de loi d'une importance capitale sont soumises à nos Chambres, ayant comme auteurs des membres de la gauche libérale et que MM. Franck et Pécher ont développées.

---

(1) Lire les rapports suivants présentés au Congrès libéral des 26 et 27 juillet 1919 : « Le problème économique et social », par MM. Devèze, député, et Soupart ; même sujet par M. d'Hoore et M. Brouwers ; « L'Hygiène sociale », par M. Devèze, député, et M. Houtain ; « Les questions sociales », par M. Mathy ; « La limitation des heures de travail dans l'industrie », par M. Fourcault ; « La création de comités de conciliation et de commissions des salaires », par M. Martin. — Lire le discours de M. le député Devèze au Congrès.

Lire le rapport présenté au Congrès libéral des 26 et 27 juillet 1919, par M. Laurent Dechesne, sur « l'extension aux salariés intellectuels des avantages législatifs accordés aux travailleurs manuels ».

Lire le programme d'exécution pratique paru sous le titre : « Le Libéralisme e les œuvres sociales » et émanant du groupe libéral parlementair des questions sociales.

Le gouvernement clérical, pendant les 30 ans qu'il a été au pouvoir, n'a rien fait pour la petite bourgeoisie.

C'est ce qu'a déclaré l'association gantoise des petits commerçants catholiques *Dieu et Patrie!*

« On ne fait rien, absolument rien! » (1).

Dans le n° du 11 décembre 1919 de la *Libre Belgique*, un lecteur écrit que les classes moyennes « vont se lasser, c'est le mot, d'être négligées, bernées par d'éternelles promesses électorales, jamais réalisées.»

La proposition Franck dispose que le fonds de commerce et les factures pourraient servir de garantie entre les mains des banques qui accordent du crédit.

Une autre proposition Franck règle les droits et les obligations des employés et ouvriers.

La proposition Pécher, jette les bases d'une organisation autonome du crédit par l'intermédiaire de la nouvelle *Société nationale du crédit à l'industrie.*

Nous préconisons une loi qui faciliterait la création *d'associations d'achat en commun de marchandises, l'acquisition en commun d'un petit outillage.*

Nous voulons que satisfaction soit accordée aux **griefs fiscaux** des petits bourgeois!

L'État doit se montrer prodigue d'encouragements en faveur des classes moyennes et ne pas même reculer *devant une intervention financière pour leur assurer du crédit.*

Des cours de perfectionnement technique doivent être organisés

Il faut qu'on étende aux employés tous les avantages législatifs accordés aux ouvriers.

---

(1) Bulletin de décembre 1905.

(2) Lire les rapports suivants, présentés au Congrès libéral des 26 et 27 juillet 1919 : « Le problème des classes moyennes », par M. Ed. Pécher, député. « Contribution à la discussion du problème des classes moyennes », par M. Robyn, député. « Le crédit en faveur des classes moxenne. » par M. Debruge.

La vie chère.

Le gouvernement devrait agir efficacement pour diminuer le prix de revente des articles de première nécessité.

Les salaires des travailleurs doivent être fixés en tenant compte du coût de la vie.

Nous voulons le retour à un régime normal des transactions et des échanges et la disparition des mesures d'exception.

Ce que le Congrès libéral a surtout réclamé, c'est un régime de **liberté** qui fasse tomber toutes les entraves apportées au développement de l'industrie, du commerce, du ravitaillement.

Comme l'a dit M. le ministre Franck dans le beau discours qu'il a prononcé au Congrès, le parti libéral est le **gardien traditionnel et l'apôtre de la liberté.**

La liberté seule apportera le salut au monde à moitié ruiné (1).

S'il est parfois nécessaire de porter atteinte à la liberté, les mesures qui sont prises dans ce sens ne peuvent qu'être transitoires, justifiées par un intérêt public majeur, et il ne faut pas qu'elles soient le résultat de mauvaises méthodes administratives.

Le libéralisme et l'agriculture.

En matière agricole, le Congrès libéral a recommandé en séance de section toutes les mesures qui soient capables de porter remède à l'appauvrissement des terres.

---

(1) Lire le rapport de M. Corbieaux, présenté au Congrès libéral des 26 et 27 juillet 1919 sous le titre : « Contribution à l'étude de la vie chère. » Lire aussi le discours de M. le ministre Franck au Congrès.

Il n'entend pas que les bons cultivateurs soient confondus avec ceux qui ont mal agi pendant la guerre.

Il veut mettre fin à un abus scandaleux, en empêchant les gros propriétaires catholiques d'expulser arbitrairement les petits locataires qui leur ont déplu pour des motifs politiques [1].

Il importe de poursuivre la réorganisation :

du crédit agricole ;
des laboratoires agricoles ;
des écoles d'agriculture ;
des comices agricoles.

Les « achats en commun » de semences et d'instruments agricoles doivent être encouragés.

Dans les régions dévastées, il convient de prendre des mesures pour éviter l'exode de la main-d'œuvre.

C'est pourquoi la reconstruction des maisons détruites doit y être activée.

Il faut que les coopératives de sinistrés soient impartialement dirigées [2].

Des mesures de protections doivent être prises en faveur des ouvriers agricoles.

La question militaire.

Fidèle à sa politique antérieure, le parti libéral ne négligera jamais rien pour assurer la défense du pays.

Dans les efforts inlassables qu'il tenta, au détriment de sa popularité, pour obtenir une réorganisation de nos forces militaires, il se heurta toujours à la résistance opiniâtre et égoïste du parti clérical.

Et le parti clérical s'incarnait surtout en M. Woeste.

---

[1] Voir le projet de loi déposé par M. le député Mechelynck sur lequel un rapport a été fait en 1914.

[2] Lire le rapport de M. Arthur Buysse, député, présenté au Congrès libéral des 26 et 27 juillet sur la question agricole, ainsi que celui de M. Homans.

Politique cléricale, politique d'intérêts.

Depuis le début de sa carrière politique, M. Woeste se plaça sur le terrain de « l'intérêt » du parti clérical pour s'opposer à des dépenses en faveur de l'armée.

« Mais ce n'est pas seulement pour les catholiques « une question de dignité, écrivait-il dans une bro- « chure en 1872 (1), *c'est une question d'intérêt.* »

Faut-il être surpris que certains hommes politiques cléricaux n'auraient pas même hésité à trahir le pays?

En effet, M. Jacobs a dit à la Chambre en 1868 : « Le gouvernement belge y regardera à deux fois *avant de répondre par une déclaration de guerre à la violation de son territoire.* » (Séance du 11 février, p. 622.)

Plus tard, en 1894, M. Coremans exprima la même pensée. Et devant les protestations de l'assemblée, il eut l'impudeur de s'écrier : « **L'honneur ne consiste pas à se laisser inutilement écraser.** » (Séance du 1er mars, p. 733.)

L'avis de M. Woeste.

Dans la brochure que nous citions plus haut, M. Woeste a soutenu cette thèse que notre pays n'avait pas pour devoir, en vertu des traités, de défendre son indépendance et l'intégrité de son territoire. C'était seulement aux puissances qu'incombait ce soin!

« Quelle est la conséquence de cette situation, écrivait-il, c'est qu'à la rigueur la Belgique *n'a besoin d'armée que pour maintenir l'ordre à l'intérieur* » (p. 45).

Et, voulant être logique jusqu'au bout, il définissait en ces termes le rôle qu'il assignait à notre armée :

---

(1) *La question militaire*, p. 40.

« D'abord de veiller au maintien de l'ordre à l'intérieur, ensuite *de monter la garde à nos frontières, afin de prévenir les incursions accidentelles* des belligérants, en cas de guerre entre nos voisins. J'insiste sur le mot *accidentelles*, car si au lieu de quelques troupes cherchant à la suite d'une défaite à se réfugier sur notre territoire, nous avions en face de nous l'un des belligérants résolu à se jeter sur nos provinces avec un million d'hommes, *nous n'aurions qu'à le laisser passer et à nous replier sur Anvers* » (p. 111).

M. Woeste suggérait de prendre le parti de la lâcheté !

L'intérêt clérical avant tout.

En tout cela, M. Woeste ne considérait donc qu'une seule chose : **L'intérêt de son parti.**

Quand, en 1870, le Ministre de la guerre soumit à une commission le problème de la défense nationale, dont la solution était d'une urgence brûlante, M. Woeste écrivit : « Il n'y a nullement péril en la demeure et le caractère belge ne s'accommode pas de résolutions inspirées par des terreurs imaginaires. »

Plus loin :

« Quant à nous, nous supplions nos amis du ministère de ne pas donner suite aux travaux de la commission, **quels qu'ils soient.** »

Plus loin encore :

« L'ajournement est donc réclamé par l'état actuel de la question militaire. *Mais il l'est surtout par les antécédents du parti conservateur.* »

La condamnation du parti clérical, responsable de l'insuffisance de notre préparation militaire, n'est-elle pas résumée dans ces derniers mots ?

Nous pouvions dormir sur nos deux oreilles.

D'ailleurs, M. Woeste était plein de quiétude sur l'avenir du pays.

« L'Allemagne est elle à craindre ? **Je ne le pense pas,** disait-il à la commission militaire de 1900, elle a surtout pour objectif de constituer une grande Germanie, sans agrandissement nouveau. » (p. 58).

Et aujourd'hui, lorsqu'on rappelle cette néfaste politique, on peut lire dans la presse cléricale :

« La responsabilité de M. Woeste, n'en déplaise à la *Gazette de Charleroi*, **est dégagée.** » (*Le Rappel*, du 5 avril 1919).

Trop tard !

Quand, à la suite de l'interpellation de MM. Monville et Troclet qui, en 1911, prouvèrent irréfutablement que notre armée n'était pas prête et à la suite aussi de renseignements confidentiels qui éclairèrent le gouvernement sur les véritables dispositions de l'Allemagne, le cabinet de Broqueville fit voter la loi de 1913, **il était trop tard !**

Une loi, prévoyant des effectifs suffisants, votée dix ans plus tôt, aurait peut-être sauvé la Belgique d'une invasion.

C'est parce que ces effectifs n'étaient pas même jugés encore suffisants qu'une partie de la gauche libérale refusa de voter la loi de 1913, mais non dans un esprit antimilitariste, comme certains organes de la presse catholique cherchent perfidement à le faire croire.

---

49 p. c. !

Les libéraux qui rejetèrent cette loi voulurent surtout protester contre des exemptions et des libérations **allant jusqu'à 49 p. c. :**

C'était injuste.

C'était antipatriotique.

C'était antinational.

Les événements ne l'ont, hélas ! que trop prouvé.

La responsabilité des cléricaux.

Et puis, ce n'est pas en 1913 qu'il fallait réorganiser l'armée, c'était vingt ans, trente ans plus tôt.

C'est parce que l'Allemagne savait que notre armée était impuissante à lui barrer le passage qu'elle nous a envahi.

Sinon elle eût respecté notre neutralité, comme elle a respecté celle de la Suisse.

Néanmoins, nous avons lutté en héros, avec des moyens insuffisants, sans que nos forts fussent complètement outillés, sans même avoir assez de fusils et d'uniformes pour équiper les volontaires qui se sont présentés.

Il a fallu les renvoyer !

Il a fallu emprunter des fusils à la France !

Quelques années auparavant, la catastrophe eût été pire encore. Notre résistance n'eût pas été assez forte pour permettre aux Français de se ressaisir sur la Marne !

M. Firmin Van den Bosch, magistrat en Égypte et ancien journaliste catholique, l'a reconnu:

« Si l'Allemagne avait perpétré son crime quelques années plus tôt, a-t-il écrit dans la *Nation belge, nous*

aurions eu la honte de n'opposer à son invasion qu'une armée de besogneux et de soldats à gages. » (numéro du 22 février 1919).

Oui, cette pitoyable armée de volontaires à laquelle les Helleputte et les Woeste ont attaché leur nom.

Si nous avions été prêts.

Si nous avions été prêts, d'indicibles souffrances et misères nous eussent été épargnées.

Nous n'aurions pas perdu de trente à quarante mille compatriotes, morts sur les champs de bataille, ou sur le sol allemand, comme prisonniers ou déportés.

Des milliers d'hommes ne seraient pas mutilés.

Plusieurs de nos plus belles cités, qui étaient des joyaux d'art, n'eussent pas été réduites en cendres.

Des kilomètres de terres fertiles ne seraient pas impropres à la culture.

Notre industrie ne serait pas ruinée.

Notre commerce ne serait pas paralysé.

Notre Parlement ne se trouverait pas placé devant le problème financier le plus angoissant que nous ayons connu.

La cherté de la vie ne serait pas aggravée par un change qui nous est extrêmement défavorable à cause de la limitation forcée de nos exportations.

Nos chemins de fer seraient intacts.

Il ne nous manquerait pas 20,000 wagons de marchandises pour transporter nos produits.

Nous ne nous trouverions pas, en 1919, en face d'un budget ordinaire de dépenses de

UN MILLIARD 135,925,000 francs,

en augmentation de

284 MILLIONS SUR 1914.

Et encore est-il tenu compte dans ces prévisions de nombreuses économies projetées par le gouvernement !

Il faudra au moins

400 MILLIONS

de ressources normales pour équilibrer le budget ordinaire !

Et, en additionnant les budget ordinaire et extraordinaire, la dépense totale sera de

8 MILLIARDS 438 MILLIONS

et les recettes seulement de

2 milliards, 788 millions.

Déficit : **5 MILLIARDS 650 MILLIONS !**

Un pareil désastre ne se serait pas abattu sur nous si nous avions disposé d'une forte armée, si le service personnel et obligatoire avait été adopté plus tôt, si l'on avait écouté, entre autres, Georges Lorand, qui réclamait de gros contingents, s'il n'avait pas fallu abandonner la rive droite de la Meuse, faute d'effectifs et d'une bonne artillerie.

Le Gouvernement ne parvint à mobiliser que 117,000 hommes sur 350,000 qui devait fournir la loi !

Cela n'a pas empêché le *Volk*, l'organe des démocrates chrétiens gantois, d'écrire, un des premiers jours de la guerre, sous le titre : *Dieu est avec nous* :

« **Aucun autre pays**
n'était prêt comme la Belgique. »

Et cette situation terrible pèsera encore pendant de nombreuses années sur notre avenir !

Les Libéraux, cependant, ont toujours dit que le sacrifice de quelques millions par an en faveur d'une bonne armée, constituait une prime d'assurance contre les malheurs publics que nous déplorons aujourd'hui.

La responsabilité socialiste.

Les socialistes, eux aussi, ont une responsabilité.

Ils n'ont cessé d'exciter le pays contre le militarisme !

Nombreux ont été leurs journaux qui protestaient contre une armée permanente.

Il a fallu traduire en cour d'assise des socialistes qui prêchaient la rébellion.

En mars 1906, la gauche socialiste refusa de voter les crédits nécessaires au réarmement de l'artillerie de campagne :

« Au point de vue national, dit M. Vandervelde « pour justifier ce vote, *nous nous refusons de consolider « directement ou indirectement* une organisation dont la « pointe est dirigée contre le prolétariat... » (28 mars.)

Or, sans cette inévitable consolidation, c'est-à dire sans canons contre un ennemi armé jusqu'aux dents, nos pauvres soldats marchaient droit au massacre !

Le parti socialiste, lui non plus, ne fit pas son devoir.

Le parti libéral avait averti la nation.

Le parti libéral a toujours averti la nation du péril qui la menaçait, malgré la tactique déloyale des cléricaux qui ont tout mis en œuvre pour exciter et ameuter les électeurs contre lui !

Le parti libéral, lui, a fait son devoir, tout son devoir !

Il continuera à le faire.

C'est pourquoi le Congrès libéral a arrêté en ces termes son programme militaire, et l'on conviendra qu'il s'inspire d'un profond sentiment démocratique :

Notre programme militaire.

1. Réduction du temps de service dans les limites compatibles avec les nécessités militaires ;
2. Préparation rationnelle des jeunes gens au service militaire par la constitution de sociétés de préparation physique et des encouragements à ces sociétés ;
3. Recrutement national et général ;
4. Exemption réduite aux causes physiques ;
5. Amélioration de la situation des officiers et sous-officiers ;
6. Gratuité complète des études militaires ;
7. Institution des cadres de réserve ;
8. Réorganisation du système des pensions des veuves et orphelins ;
9. Suppression de l'obligation de la dot (1) ;
10. Refonte complète de la justice militaire ;
11. Règlement dans un esprit d'équité et de justice des intérêts sacrés des combattants (2).

Il en résulte que le parti libéral s'occupe activement des pensions aux victimes militaires de la guerre ; de la réparation des dommages matériels ; des réparations dues aux victimes civiles, aux déportés.

Les cléricaux feront de la surenchère.

Aujourd'hui nous ne devons plus craindre que le parti clérical ne cherche à discréditer le libéralisme à l'aide d'un tel programme !

---

(1) M. le Ministre Masson a annoncé la suppression de l'obligation de la dot qui auparavant était exigée de la femme des officiers.

(2) Lire le rapport de M. le député Crick, présenté au Congrès libéral des 26 et 27 juillet 1919, sur la question militaire. Lire aussi le discours de M. le Ministre Masson au Congrès.

Bien loin de là...

Il tâchera, au contraire, de faire de la *surenchère électorale et de promettre davantage.*

C'est le parti clérical qui maintenant s'efforce de faire croire au pays qu'il est seul capable de lui donner les gages les plus sérieux de patriotisme!

La question scolaire.

Mais si les cléricaux n'osent plus nous reprocher de vouloir une armée puissante, bien outillée et exercée, ils nous attaquent surtout sur le terrain scolaire.

Ils nous accusent d'être toujours attachés au principe de la neutralité, fidèles aux idées, qui tout temps, ont été les nôtres, en vertu de la Constitution elle-même qui proclame, en son article 17, que : *L'instruction publique est donnée aux frais de l'État.*

Le parti libéral conserve donc son idéal: l'école publique accessible à tous les citoyens indistinctement, quelle que soit leur opinion philosophique ou religieuse. L'école doit être le terrain *neutre* où tous les enfants de la nation apprennent à se connaître et à se respecter, et non pas un champ clos où on leur enseigne à se dresser les uns contre les autres. Mais par patriotisme et pour éviter en ce moment des querelles irritantes, les libéraux consentent à tolérer momentanément le *statu quo*.

C'est pourquoi le Congrès libéral a voté la résolution suivante :

« Le Congrès,

Confirmant le programme traditionnel du libéralisme, proclame le principe de l'enseignement public, neutre, laïc et obligatoire;

Reconnaît la nécessité de réformer la loi scolaire de 1914, notamment en ce qui concerne l'enseignement, dans l'école publique, d'une morale fondée sur la raison et sur la conscience;

Affirme sa volonté de ne point porter atteinte à la liberté de l'enseignement, ni à la liberté de conscience consacrées par la Constitution. »

Si le parti libéral est respectueux de la *liberté de l'enseignement*, il veut aussi défendre

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

Et la liberté de conscience implique qu'il y ait des cours de religion dans les écoles, mais qu'il y ait aussi des cours de morale positive.

Et c'est le père de famille qui décidera quel cours suivront ses enfants.

Quoi de plus tolérant?
Quoi de plus libéral?
Quoi de plus juste?

Et c'est pour cette résolution de notre Congrès. que les cléricaux nous attaquent et prédisent que nous marchons vers une nouvelle guerre scolaire!

N'ont-ils donc pas encore assez trompé le pays? (1)

Droit de suffrage féminin.

Voici les termes de la résolution votée par le Congrès:

« Considérant que le parti libéral, sans être hostile à l'accession de la femme à la vie politique, estime qu'il devra cependant procéder par étapes et préparer tout

(1) Lire les rapports présentés au Congrès libéral par MM. Falloise, Pouret, Heupgen, Kreglinger, Leclercq.

d'abord la femme à l'exercice de la fonction d'électeur... »

N'est-ce pas le langage de la raison?

Nous n'avons pas même encore, comme en France, expérimenté le suffrage universel pur et simple et déjà le parti clérical voudrait que nous adoptions d'emblée le suffrage universel féminin!

C'est aux électeurs pour la Constituante qu'il appartient de décider s'ils veulent entrer dans cette voie.

L'église condamne le féminisme.

Quant aux cléricaux, ils sont mal qualifiés pour réclamer cette réforme.

Ils ne l'ont jamais revendiquée, pas même pour la province et à la commune, pendant les trente ans qu'ils ont occupé le pouvoir.

Il y a plus.

A écouter le R. P. Godts, rédemptoriste très versé dans les doctrines de l'Église, il est du devoir de tout bon catholique d'être hostile à cette innovation.

Il dit dans son livre *Le Féminisme condamné :*

« Le féminisme est une espèce de socialisme déguisé » (p. 11).

« Déjà beaucoup de femmes considèrent leur émancipation politique comme bonne, comme délectable. « De même Eve, **elles perdent de vue Dieu**, son « commandement, l'ordre qu'il a établi » (p. 70).

« ... Jamais l'esprit de vérité, ni dans l'Ancien Testament, ni dans le Nouveau, n'a accordé les mêmes « droits à la femme qu'à l'homme, ni *l'Église non plus* » (p. 79).

« ... Evidemment, vouloir établir entre l'homme et « la femme l'identité des droits et des fonctions, c'est

« aller contre les lois naturelles, **c'est une erreur « et un danger** » (p. 121).

« Parmi les catholiques, il y en a qui voudraient « voir la femme électeur général. Ils s'imaginent *à « tort* que cette réforme produirait les fruits d'ordre et « de stabilité dans nos institutions et nos assemblées » (p. 287).

« Heureusement, la plupart des catholiques voient « plus clair ; ils ne veulent à aucun prix du suffrage « politique des femmes, pas même s'il devait en « résulter un avantage temporaire comme l'ordre au « Parlement, ou le maintien de la droite au pouvoir. « Ils pensent, non sans raison, que l'intrusion de la « femme dans le corps électoral politique est tellement « contraire à l'ordre établi par le Créateur, que cette « intrusion *serait un mal réel, un mal intrinsèque, un « désordre délétère pour l'union de la famille*, et par « conséquent désastreux pour la société et l'Église, « enfin un abus directement opposé à l'esprit du « christianisme » (p. 288).

« .. l'admission des femmes dans le corps électoral, « c'est virtuellement la démission du sexe masculin « dans le gouvernement, c'est **l'établissement de la « domination féminine** » (p 295).

« Excessives en tout, elles voudront absolument « avoir des représentants et des conseillers de leur « sexe » (p 296).

» Avec notre confrère, le Père Rosler, nous ferons « remarquer que cette soif qu'ont certaines femmes de « vouloir se mêler à la vie politique, **est un « symptôme de l'état maladif de la société « actuelle** » (p. 297).

« En réalité, la femme introduite dans la politique, « ne serait plus une femme **et n'arriverait jamais « à être un homme** » (p. 316).

« .. Nous déduirons de l'enseignement de l'Église « des principes qui repoussent le droit de suffrage

« politique qu'on veut accorder aux femmes » (p. 321).

Et ces citations ne sont encore qu'un choix fort réduit.

Selon le R. P. Godts, l'Église condamne le principe même du droit de suffrage féminin.

Comme nous l'avons montré, le libéralisme ne va pas même si loin [1] !

Le libéralisme dans le passé.

A toutes les époques de notre histoire, le libéralisme s'est inspiré de l'intérêt du pays, repoussant la politique d'aventure, mais sans cesse attaché à tout progrès, à toute réforme qui puisse contribuer au bien-être général.

Que ne l'a-t-on plus souvent écouté !

Nous aurions eu depuis longtemps des générations instruites, grâce *à l'instruction obligatoire* !

En tout cas, la nation doit au parti libéral d'avoir été régie par des lois qui ont été l'armature la plus solide de notre ordre social sous l'occupation ennemie [2].

En voici les principales, dont plusieurs, et des plus importantes, ont été réalisées quand il n'était pas encore question d'un parti socialiste :

1 La loi du 5 mai 1850 créant la *Banque Nationale* (votée sous un cabinet Rogier et présentée par Frère-Orban) ;

2. La *législation sur les sociétés de secours mutuels* (loi du 3 avril 1851, votée sous un cabinet Rogier-Frère) ;

3. L'arrêté royal du 8 décembre 1850 créant le *Crédit communal* (sous un cabinet Frère-Orban) ;

---

(1) Lire le rapport sur la politique générale présenté par M. le Député Janson et par M. Heuse.

(2) Lire la brochure : *Les lois économiques libérales pendant la guerre*, par Gustave Abel et *L'œuvre sociale du libéralisme*, du même auteur.

4. La loi du 6 mars 1865, créant la *Caisse générale d'Épargne et de Retraite* (sous un cabinet Frère-Orban) ;

5. La loi sur les coopératives du 18 mai 1873 (présentée dans la session 1869-1870, sous un cabinet Frère-Orban, par Bara) ;

6. La loi du 28 mai 1884 relative à la constitution *d'une Société nationale pour la construction et l'exploitation des chemins de fer vicinaux* (votée sous un cabinet Frère-Orban et présentée par Graux).

Ce passé glorieux répond de ce dont le libéralisme serait capable, non seulement s'il restait au gouvernement, mais encore s'il y occupait une place plus importante.

Il fonde son espoir sur la sagesse et l'esprit de justice du corps électoral !

Nos adversaires s'imaginent faire disparaître le parti libéral !

Cependant, malgré ce passé, malgré ce programme que nous avons esquissé dans ses grandes lignes et qui répond si bien aux besoins de l'heure présente, c'est le parti libéral que les cléricaux et les socialistes, unis sous ce rapport dans une pensée touchante, ont projeté de faire disparaître, alors que son action et son influence sont plus nécessaires que jamais ! **Une feuille cléricale a déjà prédit notre mort !**

Au cours d'une assemblée tenue le 28 juillet par l'Association catholique de Namur, un orateur a invoqué l'opinion de l'organe des socialistes chrétiens *Le Démocrate* :

« Les partis intermédiaires vont disparaître, écrivait cette feuille, bousculés par la poussée de la démocratie contemporaine. »

Il visait le parti libéral.

Et d'où viendrait cette « poussée de la démocratie contemporaine » ?

Du socialisme !

De la démocratie chrétienne !

Les socialistes ne tiennent pas un autre langage.

Parce que nous défendons le principe de la liberté le *Peuple* va jusqu'à soutenir que nous cherchons à obtenir la confiance des nouveaux riches ! Et il ajoute :

« Mais reste à savoir si cela suffira à le sauver de la débâcle. » (N° du 27 juillet).

Il s'agira de savoir si le pays veut cela. Il aura, dans quelques semaines, l'occasion de le dire nettement avec toute la conscience de sa responsabilité.

L'exemple de la Hollande.

Nos adversaires font état de l'exemple de la Hollande où, aux dernières élections législatives, le parti libéral a subi un recul.

Au profit de qui ?

Chose paradoxale dans un pays protestant, au profit du cléricalisme :

Pourquoi ?

Parce que le libéralisme s'était divisé en trois partis :

Les Libéraux libres !

Les Libéraux unis !

Les démocrates libéraux !

Des voix de libéraux s'égarèrent aussi sur des listes d'intérêts matériels.

Les anciennes Chambres hollandaises comptaient sept partis différents.

Les nouvelles Chambres dix-sept partis !

Rêve-t-on pareil habit d'arlequin pour notre Parlement ?

Leur sectarisme.

Même sous l'occupation, même sur le terrain des œuvres de secours et de philanthropie, les cléricaux n'ont pas cessé, dans de nombreuses communes, de continuer leur propagande.

A la Chambre ils ont essayé de compromettre l'existence du gouvernement d'union nationale, sans lequel nous aurions marché à l'anarchie !

Au mépris du discours du Trône et de la déclaration ministérielle, lue au nom des ministres appartenant à nos trois partis, ils ont soulevé la question du vote féminin.

Jusqu'ici ils y avaient toujours été défavorables.

Ils ne le proposent maintenant que par esprit politique, pour pouvoir, comme M. Segers l'a avoué dans une interview de la *Métropole*, s'emparer des hôtels de ville des grandes communes : « J'ai la conviction dit-il, que ce vote peut amener la transformation au profit des catholiques, de nombreux conseils communaux, dans les villes de grande et de moyenne importance. »

A l'époque où les cléricaux le combattaient encore, le *Courrier de Bruxelles* (25-26 août 1912) écrivait :

« Donner le suffrage universel et égalitaire aux » femmes, *peut devenir une nécessité de defense reli-* » *gieuse*, mais nous ne devons pas appliquer nous » mêmes un mauvais principe en espérant de le guérir » en développant son application. »

Faire œuvre politique ! Voilà à quoi songe le parti clérical, alors qu'il s'agit de relever le pays de ses ruines, de faire de bonnes lois qui réclament l'accord de tous !

Par désir d'union et de concorde, nous avions consenti à ne pas soulever pour le moment la question scolaire. Or, un mois et demi s'était seulement écoulé

depuis la rentrée du gouvernement, que déjà la *Libre Belgique* se plaignait de ce que le discours du Trône n'avait pas annoncé la promesse de faire inscrire l'égalité des subsides scolaires... dans la Constitution :

« Nous voudrions donc, écrivait-il le 1er janvier, « voir insérer à l'article 17 de la Constitution un alinéa « concernant l'égalité des écoles devant les subsides. »

Les cléricaux voulaient donc rouvrir la question scolaire à l'occasion de la revision de la Constitution !

C'est le même journal, qui, quelques jours auparavant, rendait cet hommage involontaire à l'esprit de tolérance des partis d'opposition : « N'avons-nous pas vu, disait-il, les administrations du Grand-Bruxelles assurer aux écoles libres les ressources dont la mauvaise gestion de l'occupant les avait privées? » (Numéro du 13 décembre 1918.)

Trêve des partis.

Le parti libéral a consenti à une trêve des partis, sans renoncer, bien entendu, à la défense de ses principes.

Le parti clérical ne consent pas à cette trêve.

Ne sommes-nous donc pas en droit de dire que ce serait un véritable malheur public si le parti libéral n'était plus là pour se mettre en travers des prétentions extravagantes du cléricalisme ?

Les cléricaux, parti d'ordre !

Le parti de l'Église présente-t-il des garanties au point de vue de l'ordre social?

Nullement !

La presse catholique, qui s'est toujours efforcée de

faire croire que le parti libéral est prêt à pactiser avec les socialistes pour bouleverser l'ordre social, insérait cette dépêche au commencement de juillet dernier :

Rome, 12 juillet. La confédération italienne des travailleurs, qui groupe les travailleurs *catholiques*, a décidé de participer à la « grève générale du 21 juillet ».

Et en Belgique, que voyons nous ?

Le *Démocrate* du 11 juillet nous l'a appris.

A Gand, les syndicats socialistes et chrétiens du bois et du bâtiment se sont entendus en vue d'une action commune. Ils ont décidé qu'ils « collaboreront étroitement » et que désormais « les ouvriers non syndiqués *ne seront plus admis dans les ateliers ni sur les chantiers* ». L'assemblée s'est déclarée « enthousiaste et unanime dans ses résolutions ». Et l'organe des démocrates-chrétiens terminait son compte-rendu par cette réflexion :

« Nous livrons cet exemple aux méditations de tous les syndiqués »

C'est contre ces coalitions clérico-socialistes que nous mettons le pays en garde !

Elles sont dirigées contre la liberté du travail (1).

La liberté du travail.

Cependant, les démocrates chrétiens qui se mettent d'accord avec les socialistes, pour porter atteinte à la liberté du travail, se plaignent quand ils sont victimes d'entreprises de ce genre.

Dans une usine de Couillet, des syndiqués socialistes ont forcé la direction de cet établissement de congédier un syndiqué chrétien.

---

(1) Lire les rapports suivants sur la question syndicale, présentés au Congrès libéral des 26 et 27 juillet 1919, par MM. Van Impe, Laurent, Dechesne et Couwenbergh.

La direction a dû obéir pour éviter la grève et elle a accordé une indemnité à l'ouvrier qui a été contraint de quitter l'usine !

Nous aussi, nous protestons contre cette intolérance syndicale.

Elle est indéfendable.

Mais à Gand, les démocrates chrétiens n'ont-ils pas suivi une politique aussi scandaleuse contre les ouvriers non catholiques et non socialistes ?

Contre les ouvriers libéraux !

Quand les cléricaux forçaient un patron à jeter sur le pavé des ouvriers, parce qu'ils n'allaient pas à la messe, ou bien amenaient un propriétaire à congédier un de ses fermiers parce qu'il était abonné à un journal libéral, n'étaient-ils pas tout aussi odieux ?

Ils attentaient alors à la liberté de conscience.

Nous, libéraux, nous défendons

LA LIBERTÉ DU TRAVAIL
LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Ce fut toujours notre raison d'être et notre honneur !

Activisme clérical.

Ce qui prouve que le parti clérical ne peut se targuer d'être un parti d'ordre, c'est que l'activisme et le néo-activisme se recrutent essentiellement dans ses rangs, surtout parmi le bas-clergé.

Ce sont des ecclésiastiques qui, comme témoins à décharge, ont pris la défense de Borms à la cour d'assises.

C'est le journal de l'abbé Floris Prims, le *Stem uit Belgen* qui, pendant la guerre, faisait œuvre de défaitisme et écrivait qu' « une paix militaire serait un

désastre... » (Numéro du 21 septembre 1917.) « On hausse les épaules lorsque quelques personnages gradiloquents de l'Entente éjaculent leur jingoïsme pour remonter le moral des armées. » (Numéro du 19 octobre 1917).

Le but que les activistes cherchent à atteindre, c'est la séparation administrative.

Ils tentent aussi d'opérer cette entreprise pernicieuse d'opposer les campagnes aux villes.

A Anvers, M. Lebon s'est écrié à l' « Antwerpsche Volksbond » : « Grâce à l'appoint des campagnes que nous amènera M. Robert de Kerchove d'Exaerde (un des membres du groupe Van Cauwelaert), *la bourgeoisie sera forcée de nous suivre.* »

La bourgeoisie est-elle disposée à suivre ces énergumènes?

Un péril national.

M. Poullet, pré-ident de la Chambre, et M. Helleputte, ancien ministre, se sont mis à la tête de ce mouvement funeste.

Le premier ne demande rien moins que la division de l'armée en régiments flamands et wallons.

Quant au second, voici le portrait qu'en trace la catholique *Nation Belge* dans son numéro du 10 septembre :

« M. Helleputte fait beaucoup de mal au pays. Il emploie ses dons magnifiques à diviser, à troubler, à affaiblir la patrie. Son erreur — son malheur aussi — est de jouer dans un pays ravagé par la guerre, sorti de la neutralité, et le premier exposé à la revanche allemande, le jeu familier aux politiciens d'avant-guerre, habitués à penser, à agir, à batailler en fonction de l'intérêt électoral uniquement. Son œil si fin et si aigu cependant, ne voit donc pas qu'il y a du sang sur les

dés? Ce jeu a coûté trop de vies pour qu'on puisse encore le qualifier d'innocent. De la mer aux Ardennes, nos ruines et nos tombes attestent sa malveillance. L'intérêt bien entendu des Flamands n'exige pas, bien au contraire, que la partie continue en recommençant. A preuve l'insurrection des catholiques flamands qui, à Gand, à Malines, à Louvain, se lèvent pour défendre, contre MM. Helleputte et Poullet, la liberté des familles et l'unité de la patrie. »

Les catholiques qui s'insurgent contre cette politique deviennent de plus en plus nombreux.

Le bourgmestre catholique de Gyseghem, M. De Clippele, a écrit à ses concitoyens que « ceux qui sont chrétiens, mais libéraux de pensée sont innombrables ».

Ce ne sont pas les catholiques tenant un pareil langage qui doivent souhaiter la mort du libéralisme!

L'aboutissement de ces violences, qui compromettent la cause flamande, est le triomphe de l'anarchie

C'est d'ailleurs à quoi tendent certains activistes.

A Anvers, un de leurs chants de guerre contient ces mots :

« Staatsgevaarlijk willen wij zijn. » Nous voulons être dangereux pour l'Etat!

Le *Standaard*, l'organe du député Van Cauwelaert, n'a-t-il pas publié un article plein de sympathie pour Borms condamné à mort? (numéro du 8 septembre 1919.) L'auteur y célèbre « l'amour désespéré » de ce traître Il écrit que ce verdict est « la condamnation du régime qui rendit l'activisme possible! » Et il apporte à Borms « le salut que personne ne refuse à quelqu'un qui succombe! »

Même à un coquin?

Le bon sens des électeurs infligera une leçon éclatante à ces esprits subversifs qui sont un danger public et social.

Le socialisme et l'ordre public.

Le socialisme, lui non plus, ne donne aucune sécurité pour l'avenir.

Nous ne méconnaissons pas que plusieurs de ses *leaders* ont renoncé, du moins momentanément, aux méthodes révolutionnaires pendant la terrible crise que nous traversons.

Mais, ne seront-ils pas un jour débordés?

Que nous réserve les manœuvres bolchévisantes de groupes socialistes, dont on peut craindre à juste titre qu'ils n'imposent leur politique funeste à tout leur parti?

Tel est leur espoir.

L'*Exploité* ne s'en cache pas et à l'entendre, son triomphe est proche.

« Nous avons mené et par la voie de l'*Exploité* et par cette propagande orale, une vive action à Bruxelles et en province. Que produira-t-elle? Le prochain congrès décidera; *je note simplement cette avance du Congrès de Noël au Congrès de Pâques.* » (Numéro du 31 août 1919.)

La classe ouvrière approuve-t-elle cette politique?

Les bolchevistes belges.

Que lisons-nous encore dans l'*Exploité*, l'organe du citoyen Jacquemotte?

Il exige « la dictature prolétarienne ». (Numéro du 6 juillet.)

Il demande que le parlementarisme soit « remplacé par une forme de gouvernement approprié, dont les « Soviets » russes, modifiés et adaptés à notre mentalité occidentale, nous offrent peut-être l'exemple ». (Même numéro.)

« ... il n'y a *qu'un* moyen, le renversement de tout le régime social actuel et son remplacement par le régime socialite; tout le reste n'est que du replâtrage .. ». (Numéro du 29 juin.)

« Et que ferons-nous, prolétaires belges. pour aider nos frères en Russie et en Hongrie? »

« **Se taire équivaudrait à une trahison.** » (même numéro).

Nous pourrions multiplier à l'infini de pareilles citations.

Or, quelle est l'œuvre des frères de Russie et de Hongrie?

Nous la connaissons.

L'œuvre des bolchevistes.

En Hongrie, le blé était réquisitionné à grand renfort de mitrailleuses.

Tous ceux qui résistaient aux dictateurs prolétariens étaient pendus.

Des milliers de bourgeois ont été assassinés.

Le gouvernement bolchéviste a émis pour 7 milliards de papier-monnaie.

Un costume coûte aujourd'hui en Hongrie 1,000 couronnes!

Une chemise, 500 couronnes!

Un mètre cube de gaz, une couronne et demie!

La farine coûtait en janvier 1919 jusque 24 roubles le kilo!

De l'aveu même des conseils d'ouvriers et des soldats (16 juin), la production était en décroissance de 50 à 60 p. c par rapport aux mois correspondants de 1918.

Les maisons des commissaires politiques étaient remplies de meubles, de tapisseries et de bijoux volés.

Le tableau de la Russie placée sous la domination

bolchéviste est horrible. Il présente le même caractère que celui de la domination bolchéviste hongroise.

C'est une orgie de sang.

Les dépôts et valeurs au-dessus de 25,000 roubles ont été confisqués au profit de l'État.

Toute l'industrie est ruinée.

Le crédit est mort.

Ce régime a conduit à l'anéantissement de toutes les forces productives du pays, qui est réduit à une affreuse misère.

La population ouvrière de Pétrograd à diminué de 56 p. c.

Des intellectuels sont chargés du nettoyage des rues!

Voilà la société que d'aucuns rêvent pour nous, avec des formes adaptées à notre mentalité occidentale!

Le libéralisme est un parti d'ordre.

Cette seule menace ne suffit-elle pas pour être en droit de prédire que la disparition du parti libéral, ou seulement un notable affaiblissement de ses forces, serait une catastrophe nationale, car par son prestige, par les éléments vigoureux et éclairés qui le composent, il est une des barrières les plus solides à des entreprises révolutionnaires et chimériques!

Le libéralisme n'est pas un parti de révolution, mais d'évolution, parce qu'il sait que du jour au lendemain, il n'est pas possible de modifier radicalement tout l'ordre social.

Cette vérité vient, au reste, d'être tristement émontrée par l'expérience des soviets russes et hongrois.

Un rapport du commissaire du peuple, Eugène Verga,

a dû convenir lui-même que l'éloignement complet des directeurs des grandes industries a été rendu impossible « pour la raison qu'en beaucoup d'endroits, **il manque encore une classe ouvrière consciente et capable d'assurer cette tâche** ».

Et cet autre aveu :

« Mais dans les entreprises plus grandes, où la direction technique **exige des connaissances spéciales, approfondies et des études préalables,** celle-ci ne peut être confiée aux commissaires de production, **si bons prolétaires soient-ils.** »

Ensuite :

« **Beaucoup de gens ne s'élèvent pas encore aux sommets de la conscience socialiste qui existera dans les générations prochaines.** » (Extraits parus dans le *Peuple* des 15 et 16 août 1919.)

Le libéralisme n'est-il donc pas bien avisé en mettant sa confiance dans une politique sociale d'évolution?

La signification du scrutin.

Quand les électeurs auront à émettre leur vote avec calme, avec sérénité, dans la pleine conscience de la responsabilité qu'ils assument devant le pays, ils ne manqueront pas de se dire :

Voter pour la liste cléricale, c'est exposer la nation à subir de nouveau la domination d'un parti qui, pendant les trente ans qu'il a occupé le pouvoir, a négligé systématiquement

LA DÉFENSE DU TERRITOIRE,

LA CAUSE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Voter pour la liste socialiste, c'est soutenir un autre parti, également d'opinion extrême, dont on peut craindre les complaisances pour des fractions révolutionnaires et dont en tout cas le principe de

LA GUERRE DES CLASSES

est funeste à l'intérêt de tous.

Voter pour la liste libérale, c'est placer sa confiance dans le seul parti qui possède assez de force et de prestige pour opposer un frein à des prétentions outrancières et qui, en disposant dans les Chambres d'un grand nombre de voix, est capable de faire pencher la balance vers les *solutions sages et raisonnables*.

Il en résulte que si vous ne voulez pas confier le gouvernement du pays à un **parti de classe** qui sera impuissant à résister aux extravagances de son aile gauche à tendances bolchevistes ;

Ou à un **parti confessionnel** qui fera revivre un système sacrifiant une partie de la nation à l'autre, qui accorde toutes les places à ses amis politiques et qui a foulé aux pieds l'intérêt de la défense nationale dans un intérêt de parti ;

Vous voterez pour le parti libéral qui représente toutes les classes, toutes les confessions et qui est résolu à travailler à

LA GRANDE ŒUVRE
DE LA RESTAURATION NATIONALE.

Il est le véritable parti national.

2134 — Soc. an. M. Weissenbruch, imp. du Roi, 49, rue du Poinçon, Bruxelles.

III. — La Théorie libérale

Le parti libéral eut jadis, lui aussi, sa « doctrine » — et les temps ne sont pas lointains où il connut à ce sujet de graves déchirements. N'hésitons pas à montrer comment l'unanimité a pu se faire dans son sein sur une conception nouvelle, éloignée de tout dogmatisme, qui lui permet, sans rien renier de son grand passé, d'envisager en toute liberté d'esprit le problème économique et social.

Erigeons la liberté en dogme. Proclamons qu'il faut laisser faire les individus et laisser passer les produits. Attendons du libre jeu de la concurrence, du libre développement des initiatives, la justice et le progrès. Interdisons à l'Etat toute immixtion dans ce domaine, qui doit lui rester étranger; réduisons son action à un rôle de police, si bien qu'on ne puisse voir en lui qu'un gendarme chargé de maintenir l'ordre et de faire respecter les lois. Libre échange absolu d'une part, non-interventionnisme social, d'autre part. Nous voici donc manchestériens — et « doctrinaires », au sens de la littérature politique d'il y a cinquante ans, tandis que déjà les novateurs « progressistes » s'en prenaient audacieusement au dogme jusque-là intangible.

Qu'en faut-il penser?

***

J'en pense, pour ma part, ce qu'il faut penser de toutes les théories politiques et économiques : c'est qu'elles valent pour un temps, une époque, une civilisation — pour un stade de l'évolution humaine — et non pour d'autres.

Pour n'en regarder que les applications sociales, songeons à l'industrie morcelée de jadis — à ce patron qui travaille avec quelques ouvriers et apprentis, qu'il traite presque en égaux, qu'il connaît et apprécie, qui sont ses commensaux quotidiens, qui s'approchent de son foyer. Songeons à cet ouvrier dont l'habileté professionnelle tend à la perfection dans la fabrication d'un produit simple et complet : cordonnier, il se consacre à l'art de produire, tout seul, une belle bottine. S'il y réussit, le voici capable de devenir patron à son tour — et il n'aura besoin, pour courir sa chance dans la libre concurrence, ni de formation supérieure de l'esprit, ni de capitaux considérables. Des liens personnels unissent l'employeur et le salarié; l'accession de l'ouvrier au patronat est chose facile et fréquente. Celui qui ne possède que son travail peut attendre de son intelligence et de son perfectionnement technique des possibilités d'avenir qui l'élèveront au-dessus de sa condition d'origine. Qui niera, tant qu'un pareil état de choses demeurera le cas le plus fréquent, le « quod plerumque fit », que la liberté soit la meilleure des formules? Qui ne comprendra ces révolutionnaires de 1791 qui, par la loi Chapelier, non contents d'avoir détruit les corporations égoïstes et tyranniques, prirent les mesures les plus énergiques pour étouffer dans son germe toute idée de coalition disciplinée des producteurs? Et le manchestérianisme ne fut-il pas alors une conception opportune et génératrice de progrès?

Mais voici que le monde se transforme. Voici le machinisme. Voici la concentration industrielle. Voici le patron, souvent délégué lui-même dans son commandement par une collectivité anonyme, chef d'une foule ouvrière dont il ne connaît plus les individualités multiples et lointaines que par des noms et des fiches. Le voici séparé d'eux par l'instruction générale et spéciale qui lui est nécessaire pour comprendre et résoudre les vastes problèmes de technique et d'économie générale qui s'imposent au dirigeant d'une entreprise immense. Voici que cette entreprise met en œuvre des capitaux de jour en jour plus considérables, écrase la concurrence des débutants insuffisamment armés, comporte un outillage, un fonds de roulement, requiert des crédits, s'appuie sur des concours bancaires qui ne s'accordent que moyennant des garanties énormes. Dès lors, l'accession au patronat, sauf des cas exceptionnels de chance ou de génie, est fermée au salarié: la « classe » ouverte hier se ferme — et même, par le jeu des circonstances, elle tend à devenir héréditaire. Les liens de confiance et d'affection unissant l'employeur à ceux qui lui prêtent le concours de leur travail se distendent; parfois même ils se rompent. L'esprit de solidarité ouvrière naît le premier : dans l'énorme usine, l'ouvrier isolé se sent un rouage sans importance; il est astreint toujours au même travail répété, qui ne sera qu'un élément infime dans l'ensemble du travail de production; la division du travail à l'infini supprime le « chef-d'œuvre »; l'ouvrier cordonnier ne fabrique plus une belle bottine; il consacre sa vie à surveiller la même machine enfonçant d'un même mouvement les mêmes clous dans l'empeigne de milliers de bottines, dont chacune subira de nombreuses opérations différentes avant d'être achevée. Rien n'est plus facile, désormais, que de le remplacer par un autre homme, qui fera la même besogne pour un salaire moindre; ainsi la libre concurrence l'écrase. Il se rapproche dès lors de ses camarades; leur sort commun éveille en eux le sentiment de l'intérêt commun : et voici le syndicalisme ouvrier.

L'ouvrier isolé est plus faible que le patron; la collectivité ouvrière est plus forte. Elle se défend d'abord; bientôt elle tyrannise. Le sentiment de la légitime défense éveillera donc celui de la solidarité patronale. Et voici donc les deux grandes forces qui se constituent. Le législateur n'y pourra rien. Les théoriciens demeureront impuissants. Les deux syndicalismes, patronal et ouvrier, se dresseront l'un en face de l'autre. Puissances égales, ils se feront la guerre: ce sera la grève, le lock-out, c'est-à-dire le désastre pour tous. Ou bien, compréhensifs des intérêts communs, ils feront la paix — ils concluront de larges traités assurant leur collaboration, réglant leurs droits réciproques, favorisant la conciliation des conflits à naître et parfois leur arbitrage: ce sera le contrat collectif, devenu désormais la formule contemporaine du contrat du travail, que le code en vigueur s'obstine à appeler le « louage de services ».

Quelle naïveté que de croire que la formule manchestérienne qui convenait à l'un de ces états sociaux puisse un instant convenir à l'autre!

***

Car l'Etat ne peut plus s'abstenir.

Les conflits n'intéressent plus un atelier. Ils intéressent une ville, une région, le pays. Par le fait des alliances entre les syndicats, la bataille sociale met en cause l'ordre public; elle arrête le ravitaillement des populations; elle suspend les affaires; elle contraint au chômage les catégories de travailleurs qui n'y sont pas directement engagés; elle ébranle les institutions. Et vous voulez que l'Etat reste neutre? Allons donc!

Désormais l'Etat doit agir.

Il doit prévenir les conflits par une vaste organisation tendant à réprimer les abus, à promouvoir la prévoyance contre les grands risques de la vie ouvrière, à stabiliser la paix, à faire prévaloir les solutions de justice et de concorde. Quand les conflits éclatent, il ne peut y rester indifférent, parce qu'il doit défendre l'intérêt général, que mettent en péril les intérêts particuliers des combattants. Et comme la prévention des conflits va imposer à la nation productrice d'énormes sacrifices, il doit concevoir et pratiquer une politique économique qui la mette en mesure de les supporter.

Vaines, désormais, les théories doctrinales! Il faut une politique positive, pratique, s'inspirant des besoins réels de la société contemporaine et ne s'arrêtant au fétichisme ni d'une liberté théorique qui conduirait à l'oppression du grand nombre, ni d'un asservissement collectif qui tarirait dans ses sources mêmes l'effort que la nation doit faire pour son salut.

Il n'est point présomptueux d'écrire que si Frère-Orban accédait aujourd'hui à la vie politique, l'illustre homme d'Etat n'aurait pas une autre conception du libéralisme économique et social.

Albert DEVÈZE.

Dans la grande industrie

Tout récemment, la Société « La Vieille-Montagne » a commémoré, par une œuvre de Devreese, reproduite en médaille, la haute direction de MM. Louis et Gaston Saint-Paul de Sinçay.

Bientôt paraîtra la médaille à l'effigie de John Cockerill, pour célébrer le 110e anniversaire de cette puissante société.

Ce sont les Etablissements Jules Fonson, de Bruxelles, qui ont édité ces deux médailles.

ETATS-UNIS

LES CENDRES DE SACCO ET VANZETTI

Paris, 30 août.

Le « Petit Journal » reproduit la dépêche suivante de Boston :

« Les pompes funèbres ont fait placer sous scellés les urnes contenant les cendres de Sacco et de Vanzetti, déclarant qu'elles les remettraient aux ayants-droit des deux Italiens lorsque leur note, s'élevant à 8,700 dollars, aura été payée, mais pas avant. »

FRANCE

L'AMITIÉ FRANCO-BELGE

Une fête à Roubaix

Lille, 29 août.

Une belle manifestation d'amitié franco-belge s'est déroulée à Roubaix à l'occasion de la remise solennelle de son drapeau à l'Amicale de la police.

De nombreuses délégations des polices de Bruxelles, Schaerbeek, Tournai, Mouscron, Mons, Charleroi et l'Harmonie royale des policiers de Gand assistèrent aux différentes cérémonies de la journée.

En sortant de l'Hôtel de ville où elles furent reçues par la municipalité et M. Thaune, consul de Belgique, ces délégations se formèrent en un cortège qui se dirigea vers le monument aux morts où des fleurs furent déposées. Avant le banquet, l'Harmonie royale des policiers de Gand donna un concert artistique qui obtint un gros succès.

M. BERGERY ÉPOUSE Mlle KRASSINE

Paris, 29 août.

On lit dans l'« Avenir » :

« Mlle Krassine, fille de l'ancien ambassadeur des Soviets en France, a épousé, samedi matin, à la mairie du 7me arrondissement, M. Bergery, qui fut le chef de cabinet de M. Herriot pendant sa présidence du conseil. Ajoutons que M. Bergery vient de divorcer il y a quelques mois seulement.

JOURNALISTE SOVIÉTIQUE EXPULSÉ

Paris, 30 août.

Les journaux annoncent que M. Jules Broune, correspondant parisien de l'Agence Tass à Moscou, vient d'être expulsé de France. Ce journaliste avait envoyé en Russie des dépêches présentant les événements qui se sont déroulés à Paris au commencement de la semaine dernière sous un jour complètement erroné. Malgré l'intervention de l'ambassade des Soviets, la mesure prise contre cet informateur tendancieux a été maintenue. On est résolu, en haut lieu, à agir de la même façon envers tous ceux qui propageront de fausses nouvelles.

* * *

Le « Figaro » croit qu'il est dans l'intention du ministre de l'intérieur de faire reconduire immédiatement à la frontière tout journaliste étranger qui, sous le couvert d'informations d'ailleurs fausses, se ferait le propagandiste de l'idée révolutionnaire en France.

UN MEETING COMMUNISTE EST ANNONCÉ

Paris, 30 août.

L'« Humanité » publie un appel du parti communiste invitant les travailleurs à assister en grand nombre au meeting de protestation contre la mise au régime du droit commun du député Marty, détenu à la prison de la Santé. Le comité central du parti communiste déclare que le gouvernement français cherche à détruire les organisations révolutionnaires du prolétariat et prépare la guerre contre l'U. R. S. S.

HOLLANDE

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES ARCHITECTES

La Haye, 29 août.

Le 11e congrès international des architectes a été ouvert aujourd'hui, à La Haye, par le ministre du travail.

L'architecte-ingénieur Cuypers (Pays-Bas) a été élu président du comité permanent, en remplacement de M. Girault.

Le secrétariat sera transféré de Paris à Bruxelles. M. Poupinel a été nommé secrétaire honoraire.

ITALIE

A LA CHAPELLE SIXTINE.

Rome, 29 août.

Le correspondant du « Journal des Débats » écrit : Les journaux italiens annoncent que Lorenzo Perosi abandonnera l'année prochaine la direction de la Chapelle Sixtine. L'illustre auteur des oratorios célèbres et applaudis dans le monde entier n'entendrait pas renouveler son mandat, qui expire le 15 décembre 1928. Il y aura à ce moment-là trente ans que le maestro dirige avec art et talent la maîtrise de la Chapelle Sixtine et il aura la faculté de demander sa mise à la retraite et d'être déclaré « émérite », selon la terminologie d'usage, bien que son acte de nomination, signé par le majordome de Léon XIII, Mgr della Volpe, l'ait qualifié directeur perpétuel des chapelains chantres pontificaux. La nouvelle est confirmée par Dom Perosi. On ignore encore qui lui succédera.

Bernard Shaw et la Littérature

fonctionnerait, des garanties minima, par exemple, qu'une égalité complète de traitement, soit assurée à tous les journalistes sans exception.

A ce sujet, il convient de signaler que la Conférence de presse a été saisie, par des voies non officielles, d'un memorandum concernant le régime de la presse en Italie.

Ce memorandum émane des directeurs et propriétaires de journaux italiens que la censure italienne a supprimés.

La Conférence a ajourné à une prochaine Conférence de presse la discussion d'un projet de résolution de M. François de Tessan (« Dépêche de Toulouse »), demandant de généraliser le droit de réponse dans les pays où ce droit n'existe pas.

Avant de clore la Conférence, lord Burnham, son président, a résumé ses travaux. Il en a démontré le caractère, la multiplicité et le succès, associant dans ses éloges les membres de la Conférence, directeurs et journalistes, et la section d'information de la S. D. N. et en particulier son chef, M. Comert.

La France à l'Empire britannique

Sir Austen Chamberlain, traversant la France pour aller à la Société des Nations, doit arriver à Paris mercredi. L'après-midi, remise lui sera faite, dans les salons de l'hôtel de ville, d'un magnifique volume in-folio qui est une sorte d'épitome de l'histoire de France et qui porte ce titre : « La France à l'Empire britannique ». Cet ouvrage, exemplaire unique, porte en exergue une devise latine d'une haute portée morale. La voici dans sa simplicité : « Amici Amicis. In memoram gloriae communis » (Les Amis aux Amis; en souvenir de leur gloire commune). Ce livre, qui est un hommage à sir Austen Chamberlain, est en même temps un monument de l'art et de la grandeur français. Après deux préfaces où MM. Poincaré et Briand célèbrent l'amitié franco-anglaise, gage de la paix du monde, on trouve de nombreuses images des cités françaises, de ses régions, de ses châteaux, de ses colonies, etc. Les personnalités françaises les plus éminentes, savants, artistes, académiciens, hommes d'Etat, parmi lesquels MM. Doumergue et Millerand, et des maréchaux de France ont enfin apporté leur collaboration à cette œuvre sous la forme d'autographes.

Le Commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le premier semestre 1927

Les chiffres du commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le premier semestre 1927 présentent un certain intérêt, surtout en les comparant avec ceux des années antérieures pour la même période.

Les voici exprimés en millions de livres sterling :

	1914	1925	1926	1927
Importations	375	677	602	617
Exportations	255	396	338	342
Export. en p. c. des import.	67.9	58.5	56.1	55.1

Les totaux des exportations ne comprennent pas la réexportation de marchandises importées.

Par rapport à 1926, il y a, en 1927, recul des importations des Dominions et colonies britanniques et progrès de celles des pays étrangers.

A l'exportation, il y a progrès pour les pays d'Europe et recul pour ceux des autres parties du monde, les chiffres pour les Dominions et colonies demeurant stationnaires.

Voici les chiffres pour la Belgique, également en millions de livres sterling :

	1914	1925	1926	1927
Import. belges	11.4	18.6	18.7	24.2
Export. britan.	6.5	10.6	8.1	8.7

Les progrès des importations belges sont remarquables. Le chiffre total de 24 millions de livres sterling représente 608 millions de francs-or ou environ 4,250 millions de francs belges actuels (le tiers de toutes les exportations belges pendant le premier semestre 1927).

R. J. P.

Un Scandale dans l'aristocratie hongroise

UN MEDECIN TRES EN VUE AURAIT EMPOISONNÉ SA FEMME POUR TOUCHER UNE PRIME D'ASSURANCE. — ON DÉCOUVRE LE CADAVRE DE LA MALHEUREUSE COUPÉ EN MORCEAUX

Budapest, 29 août.

La société de Budapest est émue actuellement par l'arrestation d'une personnalité très connue dans les milieux aristocratiques de Budapest. Il s'agit du docteur Erdoegy, qui, il y a quelques années, avait épousé la première artiste du Théâtre de Kernden. Or, dans un château appartenant au docteur Erdoegy, on vient de découvrir le cadavre de la malheu-